

A woman with dark, curly hair, wearing a blue sleeveless dress, is depicted from the waist up. She is holding a Mexican flag (green, white, and red vertical stripes with the national coat of arms) high in her right hand. In her left hand, she holds a pair of scissors. The background is a textured, light-colored wall.

FRANÇAIS DU MONDE

Le magazine de l'association Français du monde - ADFE

FEMMES ENGAGÉES

De la résilience au combat

Entretien | Céline Bardet, Enquêtrice criminelle internationale

Culture | Musée Carnavalet, une exposition aux regards féministes

Grand angle | Désinformation / Crise alimentaire / COP 27



N°207

Décembre 2022

AFMTÉLÉTHON

DONNEZ-NOUS LA FORCE DE GUÉRIR



FACE À LA MALADIE DE LUCIE, NOUS N'AVONS RIEN LÂCHÉ

LE TÉLÉTHON A TOUT CHANGÉ

france•tv

telethon.fr

service gratuit
+ prix appel

3637

**VOTRE DON AU TÉLÉTHON
MULTIPLIE LES VICTOIRES**



ÉDITO

Le dossier de notre magazine s'intitule « Femmes Engagées ». Il fait suite à la conférence en ligne organisée avec succès, le 26 novembre dernier, à revoir sur la chaîne YouTube de notre association. Les crises récentes en Iran, en Afghanistan, en Ukraine, en Syrie ont mis en avant le caractère important joué par les femmes dans les conflits. Malgré les répressions sanglantes et les nombreuses violences dont elles sont victimes, ainsi que leur famille, les femmes n'hésitent plus aujourd'hui à prendre les armes pour défier les dirigeants de régimes autoritaires et faire face à la barbarie.

Ce sont les voix de toutes ces femmes que nous recueillons ici grâce à des articles portant sur le phénomène #MeeTooPolitique, le combat des femmes iraniennes ou celui des exilées, ainsi que les interventions de Céline Bardet, Enquêtrice criminelle internationale, Olivier Baumard, ancien Observateur international en Ukraine de 2019 à 2021, et Deborah Rouach, co-fondatrice de l'Institut du Genre en Géopolitique (IGG), seul think tank en France qui prône une plus grande visibilité du genre en géopolitique. Tous montrent combien le rôle des femmes est fondamental pour la résolution des crises, l'établissement des processus de paix et la reconstruction de leur société post-conflit.

C'est également l'occasion de rendre hommage à toutes les femmes de notre association qui vivent dans des pays difficiles et luttent pour faire reconnaître leurs droits malgré les risques encourus. À titre d'exemple, celles du Mali, qui actuellement cherchent à maintenir des centres médicaux dans un contexte extrêmement difficile, avec une junte militaire « en guerre » contre le gouvernement français ou celles d'autres pays qui, au péril de leur liberté, luttent contre différentes formes d'oppression.

Le magazine de cette fin d'année fait aussi la transition entre deux équipes de direction. Claudine Lepage et Philippe Moreau ont souhaité quitter la Présidence et le Secrétariat général de Français du monde - ADFE, tout en restant membres de son Conseil d'administration. Nous regrettons leur départ et les remercions fraternellement de leur engagement et leur dévouement au cours de ces dernières années.

Le nouveau Bureau souhaite poursuivre la structuration et le développement de notre association en s'appuyant sur une centaine de sections dans le monde. L'objectif est de rapprocher les sections du siège parisien, tout en facilitant les échanges régionaux et le lien avec nos élus parlementaires et consulaires. Cette nouvelle équipe continuera de s'appuyer sur les membres de notre Conseil d'administration, sur nos élus, sur nos permanents et bien sûr sur l'ensemble des adhérents. Il s'agit aujourd'hui de construire tous ensemble « La Maison Commune de la Gauche unie et de l'Écologie des Français de l'Étranger » ! Les fondations reposent sur les valeurs que nous rappelait Claudine Lepage dans l'éditorial du N°203 : « Ce qui fait le ciment entre tous, c'est d'abord la solidarité, l'égalité des femmes et des hommes, l'éducation pour toutes et tous, la défense de l'environnement, les droits humains, en bref les valeurs de l'humanisme de gauche ».

Les membres du Bureau souhaitent à nos lectrices et à nos lecteurs, ainsi qu'à leurs proches, de très bonnes fêtes de fin d'année et présentent leurs meilleurs vœux pour 2023.

Que ce soit une année associative, dynamique, fraternelle et solidaire !

Meilleurs vœux,
François Boucher, Président

Sommaire 207.

• 5 Le dossier Femmes Engagées

p.6 Entretien : Céline Bardet, La femme qui enquête sur les viols en temps de guerre

p.8 Les grandes oubliées des politiques migratoires

p.9 Femmes iraniennes : une longue lutte pour leurs droits

p.10 Questions à Solifem

p.11 #MeeTooPolitique... Une bombe à retardement ?

p.12 Rencontre avec le Président de l'association Entraide Floridienne, Frédéric Bernerd

p.13 Résolution 1325 : Quelles avancées pour la place des femmes sur la scène internationale ?

p.14 Musée Carnavalet : Une exposition aux regards féministes

p.16 Une femme à Berlin (20 avril - 22 juin 1945)

• 17 Vie associative

Allemagne : Ça bouge à Francfort pour un monde plus durable !

Vietnam : Cellule d'Écoute Psychologique Jeunesse à Hô Chi Minh Ville

• 18 Grand angle

p.18 Désinformation, l'arme silencieuse des régimes autoritaires

p.19 Deep Fake

p.20 Les causes sous-jacentes de la crise alimentaire mondiale

• 21 Écologie

p.21 Libéralisation du marché de l'électricité

p.22 COP27 : Justice climatique, et après ?

p.22 Une alliance verte au bout du monde



Directeur de la publication | François Boucher

Rédactrice en chef | Vanessa Gondouin-Haustein

Comité de rédaction | Stéphane Arnoux, François Boucher, Isabelle Chardonnet, Claudine Lepage, Jérôme Guillot, François Roussel, Catherine Smadja-Froguel

PAO | Stéphane Arnoux



Le dossier

FEMMES ENGAGÉES

De la résilience au combat

À l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, le 25 novembre dernier, nous avons choisi de consacrer le numéro de ce magazine aux Femmes Engagées !

Qu'elles soient journalistes, avocates, enquêtrices, chercheuses, enseignantes, conseillères des Français de l'étranger ou activistes de la société civile, les femmes jouent aujourd'hui un rôle de premier plan dans les conflits, la diplomatie, le maintien de la paix ou la reconstruction.

Engagées, elles luttent pour faire progresser les droits fondamentaux et démocratiques de leur pays et elles nous offrent une leçon de courage et de ténacité. Que cela soit en Afghanistan, en Iran, au Kurdistan irakien et syrien, au Mali, en Ukraine ou dans d'autres États, elles sont le symbole de la résistance et les modèles d'une nouvelle génération de combattantes.

Nous avons voulu rendre hommage à ces femmes qui, souvent dans l'ombre, œuvrent pour une société meilleure.

Dossier coordonné par **Vanessa Gondouin-Haustein**

Céline Bardet

La femme qui enquête sur les viols en temps de guerre

Consultante internationale sur les questions liées aux crimes internationaux et à la reconstruction post-conflit, Céline Bardet a pendant longtemps enquêté sur les crimes de guerre dans les Balkans.

Pour elle, plus important encore que la peine, c'est que la justice pose de façon objective les faits.

Quel est votre parcours ?

J'ai un parcours juridique classique : Master 2 Droit International et européen, Institut des Hautes Études Internationales à Panthéon Assas, puis un diplôme d'enquêtrice criminelle internationale à La Haye. J'ai débuté ma carrière au Tribunal Pénal International pour l'ex-Yougoslavie comme assistante du juge Jorda, puis en tant qu'officier juridique de prévention des crimes au Bureau Crime et Drogue (UNODC) à Vienne. J'ai ensuite passé douze ans dans les Balkans pour enquêter sur les crimes de guerre, auprès des victimes et des auteurs, dont nombre, quinze ans après le conflit, n'avaient jamais été inquiétés, comme le relate mon livre « Zones Sensibles » (2011). Je suis aujourd'hui Consultante internationale sur les réformes de la justice et des forces de sécurité, sur les questions liées aux crimes internationaux, à la reconstruction post-conflit et à la radicalisation. Je prépare deux ouvrages, l'un sur le viol de guerre et l'autre sur les criminelles de guerre.

En quoi consiste le métier d'enquêtrice internationale ?

L'essentiel c'est l'écoute active, qui n'impacte pas la parole de la victime, ne l'interrompt jamais, ne la dirige pas, ne parle pas à sa place, etc. Trop souvent, on demande à la victime de raconter comment elle a été violée, alors que la justice n'a pas besoin de ces détails. Une enquête pour

viol de guerre, c'est une enquête sur un crime de guerre, un crime comme l'humanité, voire un génocide. L'histoire de la victime et son témoignage comptent, mais pas plus que le contexte. Poursuivre au pénal signifie poursuivre quelqu'un et pas seulement documenter que des crimes ont eu lieu. Il s'agit de savoir qui les a commis, dans quel cadre, car on parle souvent des victimes, mais pas assez des auteurs.

Vous dénoncez la sur-documentation ?

Oui, dans les phases d'enquête, collecter les éléments est important mais les analyser et les recouper dans leur contexte l'est davantage. Récemment, j'ai rencontré une victime yazidi qui avait été interrogée 17 fois par différents intervenants, sans savoir à quoi son témoignage avait bien pu servir.

Pourquoi est-il important de juger les auteurs de crimes de guerre et pourquoi une peine, même petite, reste importante ?

Avec des crimes de masse tels qu'en Ukraine aujourd'hui, en République démocratique du Congo, en Bosnie ou au Rwanda dans le passé, on sait que l'on ne pourra pas juger tout le monde. Aboutir à une sanction est important mais pas forcément essentiel, surtout lorsqu'il s'agit de criminels de guerre, qui souvent ne reconnaissent ni les com-





L'application BackUp

We are not Weapons of War a développé un site mobile sécurisé intitulé Back Up qui permet aux survivant.e.s de se signaler, de transmettre et de sauvegarder des documents et éléments de preuve, permettant l'accélération de la justice et de la lutte contre l'impunité. Ainsi, BackUp collecte, centralise sur des serveurs ultra-sécurisés basés en France, et analyse une masse de données qui permettent de produire des rapports basés sur des informations fiables et corroborées et de conduire un travail de plaidoyer, sensibilisation et de lobbying de qualité.

pétences des institutions qui les jugent, ni la justice. Quel sens a pour eux une peine ? Aucune. Car ce qui est plus important encore que la peine, c'est que la justice pose de façon objective ce qui s'est passé. Qui a subi des violences et qui les a commises ? Le rôle de la justice c'est de dire à quelqu'un - qu'il soit devant une salle d'audience ou au sein d'une Commission vérité - tu as commis tel ou tel crime et tu es responsable de tel ou tel acte.

Comment un pays peut-il se reconstruire après une guerre ?

La question de la vie après un massacre de masse est complexe ! Comment vivre avec les voisins qui ont tué votre famille ? Ou croiser au marché les personnes qui ont torturé à mort votre mari ? Je l'ai vu en Bosnie. La reconstruction ne peut se faire qu'à travers un mécanisme, de justice notamment, qui permet de dire ce qu'il s'est passé, de poser des responsabilités, de reconnaître la souffrance des victimes. Parler pour avancer. Ensuite seulement on peut envisager à nouveau une vie ensemble. En Bosnie, contrairement au Rwanda, ce processus compliqué n'a pas encore vraiment eu lieu, malgré un important travail de justice. Car il faut une

vraie volonté politique, qui mise sur l'éducation des jeunes générations et sur la participation des femmes, sans doute la clé de la réconciliation au Rwanda !

Quelle est la situation des femmes aujourd'hui dans les conflits ?

Je pense sincèrement qu'aucun homme n'aurait survécu à ce que les femmes dans le monde vivent ! Malgré d'importantes avancées, nous assistons à des reculs insupportables, notamment en Afghanistan. Les femmes sont, aujourd'hui encore, trop souvent en second plan et déconsidérées, conséquence du schéma patriarcal sur lequel la société est encore construite. La révolution reste encore à faire !

Pourquoi avoir lancé We are not Weapons of War et l'application Back up ?

Témoin de l'utilisation systématique du viol de guerre, mais aussi du manque de services accessibles pour les survivant.e.s en détresse, j'ai décidé, en 2014, de créer We are Not Weapons of War (*Nous ne sommes pas des armes de guerre*), une ONG qui se consacre à la lutte contre les violences sexuelles dans les conflits et travaille avec le Dr. Dennis Mukwege, Prix Nobel de la Paix 2018.

J'ai aussi constaté que les programmes en place répondaient mal aux besoins des victimes ; beaucoup d'entre elles se trouvaient dans des zones inaccessibles et restaient donc invisibles. En outre, beaucoup vivent mal les injonctions de parler, d'aller voir les services de police, médicaux, psycho sociaux etc, alors qu'elles ne se sentent pas prêtes pour cela, ne veulent pas quitter leur maison ou leur village, être exposées, etc. Je me suis dit qu'il fallait créer un système adapté, facile à utiliser et qui laisse aux victimes le temps de décider quand, quoi, et comment faire. Qui permette de les identifier et de conserver leur voix mais de les suivre à leur rythme.



La reconstruction ne peut se faire qu'à travers un mécanisme qui permet de poser des responsabilités, de reconnaître la souffrance des victimes.

Propos recueillis par **Vanessa Gondouin-Haustein**
et **Catherine Smadja-Froguel**



Les grandes oubliées des politiques migratoires

Alors qu'elles représentent plus de la moitié des personnes qui migrent dans le monde, les femmes sont les grandes oubliées des politiques migratoires. Invisibilisées ou réduites à la fonction d'« accompagnatrices » du travailleur migrant, elles sont pourtant de plus en plus nombreuses à partir seules pour fuir des violences systémiques. Mais, sur le chemin de l'exil jusqu'à l'arrivée dans le pays d'accueil, 90% d'entre-elles sont victimes de violences sexuelles, selon le récent rapport publié par le Centre Primo Levi¹.

Le 18 mai dernier², une pétition contenant plus de 39.000 signatures et soutenue par 261 organisations des droits humains de 18 pays européens a été remise au Parlement européen pour que ce dernier prenne davantage en compte « les violences spécifiquement subies par les femmes » sur les routes migratoires. Ce texte réclame une meilleure reconnaissance des motifs d'asile et dénonce les violences systémiques et répétées subies sur le chemin de l'exil jusqu'à l'arrivée dans le pays d'accueil. On recense actuellement 44 millions de femmes³ contraintes de fuir leur pays pour des raisons économiques, sociales, à la suite de violences endémiques, sexistes et sexuelles ou pour protéger leurs enfants. Mais sur le chemin de l'exil jusqu'à leur arrivée dans le pays d'accueil, ces violences se poursuivent et plus

de 90% de femmes sont victimes d'agressions sexuelles. Le Centre Primo Levi, qui vient en aide aux personnes victimes de torture et de maltraitance, condamne des actes qui « ne sont pas le fruit du hasard, de la mauvaise rencontre », mais qui sont « politiques, institutionnalisés » et « le résultat de l'inaction, de la complicité ou de l'action délibérée des États, depuis le pays d'origine jusqu'à l'arrivée en Europe ».

Relayées au second plan

La migration féminine n'est pas nouvelle. En 1911, elles représentaient déjà 47% de la population migrante en France. Jusqu'à la fin des années 1980, les femmes sont pourtant les grandes oubliées de l'histoire migratoire et uniquement décrites comme les « victimes du système » et les « accompagnatrices » de travailleurs migrants, sans emploi et à la maison. Il faut

attendre les années 2000 pour que les femmes exilées deviennent actrices de changement et soient enfin mentionnées dans les analyses sociales et démographiques. Dans la foulée de #metoo, ce sont les violences subies pendant la migration qui font que l'on en parle davantage. Mais parler ne suffit pas. Une pétition remise au Parlement européen réclame l'application urgente sans concession de la Convention d'Istanbul qui « instaure l'obligation faite aux États signataires de reconnaître le droit à la protection internationale pour les victimes de violence à l'égard des femmes ». Plus qu'une simple ratification, les signataires réclament l'application immédiate et constante des accords qui régissent les droits des migrants et la protection de toutes les femmes qui se réfugient en Europe pour leur sécurité, d'où qu'elles viennent.

Vanessa Gondouin-Haustein

Chiffres

En 2020, les femmes représentent un tiers des demandes d'asile enregistrées à l'Office français de protection des réfugiés et des apatrides (OFPRA). 55% d'entre elles sont originaires du continent africain contre 24% d'Europe (et plus particulièrement d'Albanie et de Russie).

¹ Femmes exilées, une violence continue, Centre primo Levi | Vivre après une torture - novembre 2022

² feministasylum.org

³ unwomen.org

Femmes iraniennes : une longue lutte pour leurs droits

La révolte actuelle des femmes en Iran se place dans une longue tradition politique, malheureusement faite d'avancées et de reculs, mais qui précisément montre la résilience incroyable des Iraniennes qui ne s'avouent jamais vaincues.

Dès le début du 19^e siècle, avec Fatemeh, figure du mouvement Ba'hai, puis avec Taj Saltaneh, princesse royale, les Iraniennes ont été à l'avant-garde des luttes pour la liberté et la justice. Leur participation à la révolution constitutionnelle de 1905-1911 inaugure une période de liberté grandissante et de progression des femmes dans la société. Mais cette éclaircie n'est que de courte durée, puisque dès 1925 le régime se durcit avec Reza Shah qui, s'il continue à promouvoir l'éducation et le travail des femmes, interdit le port du hijab en public mais réprime toute contestation politique. Son fils Mohammed Reza Shah accorde le droit de vote et d'éligibilité aux femmes en 1963 et leur permet d'accéder à la plupart des emplois. Mais se crée un fossé entre beaucoup de femmes rurales, exclues de ces progrès et sous la domination des religieux et la majorité des femmes urbaines plus aisées, qui participent activement à la vie politique et économique. Paradoxalement, c'est en partie pour répondre à l'appel de l'ayatollah Khomeiny que beaucoup de femmes, des classes moyennes, descendent dans la rue et prennent part à la révolution contre le Shah. Mais dès leur arrivée au pouvoir, les islamistes commencent à reprendre tous les acquis des femmes ; abaissement de l'âge légal du mariage de 18 à 9 ans, port du hijab suggéré puis obligatoire, ségrégation... Dans le même temps, la guerre contre l'Irak amène les femmes à entrer plus massivement dans la vie active, on voit d'ailleurs une femme être nommée vice-ministre et le nombre de femmes à l'université progresser tandis que le gouvernement institue des quotas.

Nobel de la paix

Les femmes ont d'ailleurs été nombreuses à voter pour les élections de 1997, qui ont permis à Mohammed Khatami d'accéder au pouvoir. Mais, après une première législature qui a permis certaines avancées et mesures pour promouvoir l'égalité des sexes, le retour de bâton ne s'est pas fait attendre. Les députées réformistes sont alors déclarées inéligibles par le Conseil des gardiens qui autorise uniquement les candidatures de femmes du camp conservateur. Ces dernières estiment d'ailleurs qu'il est préférable que les femmes ne soient pas égales aux hommes. Mais les Iraniennes ne se laissent pas faire et la célébration de la Journée mondiale de la femme, le 8 mars 1999, lance une nouvelle période de lutte des femmes pour leurs droits civiques. L'attribution du Nobel de la paix en 2003 renforce la confiance des féministes iraniennes et leur permet de faire davantage entendre leur message en Occident, tandis que la « Coalition de réflexion » des femmes pose comme revendication principale le changement des articles et des principes de la loi constitutionnelle, du code pénal et du code civil.

Campagnes féministes

Après l'arrivée d'Ahmadinejad en 2005 et sa mainmise sur la vie politique, les féministes lancent alors la « campagne d'un million de signatures » contre les lois discriminatoires. Malgré la répression féroce, cette campagne permet aux femmes

de s'organiser et de prendre une part essentielle à l'élection présidentielle de 2009 puis au « mouvement vert » de 2009 consécutif à la fraude électorale massive organisée par le camp Ahmadinejad. Cependant, profitant de la division entre religieux réformistes et laïcs progressistes, un temps unis dans un combat pour la liberté et les droits civiques, le régime conserve le pouvoir et accentue sa répression. Les activités des féministes sont alors très limitées, restreintes à des réunions privées et clandestines, qui ne concernent que des femmes éduquées, de classes moyennes et des grandes villes. Mais la part des filles éduquées et poursuivant des études universitaires croît, ce qui inexorablement, les amène à revendiquer leurs droits : à partir de 2014, elles sont de plus en plus nombreuses à manifester le mercredi avec un vêtement ou un foulard blanc, signe de non-violence, de paix et de liberté. Face à elles, la répression se durcit encore en août 2021, après l'arrivée au pouvoir de l'ultraconservateur, responsable d'exécutions politiques massives, Ebrahim Raïssi. Et la vie des petites filles, parfois mariées à 9 ans, et des femmes devient encore plus invivable.

C'est dans ce contexte que survient la mort - l'assassinat - de Mahsa Amina, pour une mèche de cheveux, devenue symbole de la liberté. Mais cette fois, la révolte des femmes est d'une ampleur inédite. Parce que les femmes sont en tête des manifestations. Parce que les manifestations ont lieu partout en Iran. Parce qu'elles sont quasi-quotidiennes. Parce que le gouvernement a vraiment peur, multipliant arrestations préventives et exécutions sommaires. Parce que la reprise du slogan des féministes kurdes « Femme, Vie, Liberté » dans leur lutte contre les islamistes iraniens montre que la solidarité entre femmes l'emporte sur les rivalités entre états. Parce que des féministes du monde entier soutiennent les femmes d'Iran. Parce que les gouvernements occidentaux commencent à bouger. Parce que les femmes sont rejointes non seulement par les étudiants et les universitaires, mais aussi par toutes celles et ceux qui souffrent de la crise économique, de l'accroissement de la précarité et n'acceptent plus de devoir tout subir au nom d'une religion qui prétend dicter leur conduite... jusqu'à leur coiffure.

Alors, espérons que cette révolte soit la dernière pour les Iraniennes, celle qui leur redonne la liberté de vivre au grand jour. Elles le méritent.

Catherine Smadja Froguel, Royaume-Uni



Questions à... **SoliFem**



Le groupe SoliFem aux 35ème rencontres Plurinational de femmes, lesbiennes, transgenres et personnes non-binaires d'Argentine.

Les co-animatrices de SoliFem (Solidarités féministes), groupe d'accompagnement et de réflexion féministe du collectif « Solidaires » en Argentine : Mariana Gonzalez Lutier, Pauline Maynier et Marie Uteau Venegas ont participé à la 35ème « Encuentro plurinacional de Mujeres y disidencias »¹.

En octobre dernier, plusieurs membres de votre groupe ont participé à cette 35ème Rencontre, de quoi s'agit-il ?

Pauline : La première édition a eu lieu dans un théâtre de Buenos Aires en 1986. Depuis, notre rencontre annuelle est devenue un moment incontournable dans la vie du mouvement féministe argentin. Cette année, nous étions plus de 100.000 à San Luis, une ville à l'ouest de l'Argentine, et cela a été très fort pour nous d'y participer.

Marie : C'est exceptionnel ! La réunion de milliers de femmes, lesbiennes et personnes aux identités dissidentes² venues des quatre coins de l'Argentine pour échanger des vécus et des idées. Elles s'auto-organisent et participent à une centaine d'ateliers sur des thèmes extrêmement variés comme l'éducation, les sexualités, la santé, le racisme, l'environnement pour n'en citer que quelques-uns.

Mariana : La particularité de cette année résidait dans la dimension plurinationale et la reconnaissance de la place des femmes autochtones d'Argentine, particulièrement affectées par la domination patriarcale et capitaliste, mais aussi dans la visibilité particulière donnée aux identités LGBTQI+. Une façon d'inscrire définitivement ces rencontres dans une perspective intersectionnelle.

Comment et pourquoi s'est formé votre groupe ? Comment avez-vous ressenti la nécessité en tant que Française vivant en Argentine de vous organiser ?

Mariana : Nous avons créé le groupe pendant le confinement car nous étions particulièrement attentives à l'augmentation des violences domestiques. Inspirées par les dispositifs de certaines organisations communautaires argentines pour accompagner les victimes, il nous est apparu indispensable de créer un espace pour pouvoir échanger dans notre langue maternelle. Notre groupe est né d'un besoin : oui, les violences patriarcales et LGBTI-phobes continuent d'exister en France comme en Argentine.

Pauline : Il s'agit d'un groupe francophone qui s'adresse aux Françaises, aux Franco-argentines, ou à d'autres nationalités transgenres ou cisgenres qui résident en Argentine. Nous nous organisons pour nous former sur des thématiques féministes et LGBTQI+. Ce groupe a aussi pour but de soutenir chacune de nos membres dans des situations où elles pourraient être victimes de la violence de genre.

Marie : Nous tenons au terme de "solidarité" car nous considérons que nous sommes toutes confrontées à la domination patriarcale : bien entendu, à des degrés différents et sous des formes variées. Nous collaborons aussi régulièrement

avec nos sœurs argentines ou migrantes pour imaginer ensemble comment faire tomber le patriarcat !

Le groupe SoliFem fait partie du collectif « Solidaires », qui depuis l'année dernière a une élue conseillère des Français de l'Étranger en Argentine. Comment votre engagement féministe se reflète-t-il dans ce mandat ?

Pauline : Lorsque nous avons présenté une liste pour les élections consulaires, il était évident que les questions de genre devaient occuper une place importante dans nos propositions. Il y a encore beaucoup à faire pour que les politiques liées aux Français de l'Étranger prennent en compte ces questions. Par exemple, il n'y a pas de dispositif spécifique qui prenne en charge les personnes victimes de violence de genre à l'étranger.

Mariana : Aussi, et c'est peut-être le plus important, je crois que le féminisme nous invite à reconsidérer radicalement notre manière de faire de la politique. Les pratiques traditionnelles, centrées sur le pouvoir personnel, reflètent une logique patriarcale.

Marie : À notre petite échelle, nous essayons d'expérimenter d'autres pratiques en exerçant ce mandat de manière rotative, collective et horizontale. C'est aussi une manière de vivre nos convictions féministes.

Propos recueillis par **Jérôme Guillot**, Argentine

¹ L'« Encuentro plurinacional de Mujeres y disidencias » est un projet qui cherche à rendre visible la production de connaissance par des femmes LGBTQI+ (lesbiennes, bi, trans...) et des personnes non-binaires.

² **Identités dissidentes :** Identités sexuelles ou de genre que s'attribuent les personnes qui ne se reconnaissent pas dans les identités normées cisgenres et hétérosexuelles.

MeeTooPolitique

Une bombe à retardement ?

Lancé dès 2007 aux États-Unis, le mouvement #MeToo a réellement pris son envol à partir d'octobre 2017 à la suite de l'affaire Weinstein. Ce mouvement encourage la prise de parole des femmes afin d'exposer l'ampleur des phénomènes de viols, de harcèlement et d'agressions sexuelles et pour permettre aux victimes de s'exprimer. D'envergure mondiale, ce phénomène connaît certaines variantes comme le #BalanceTonPorc français.

Dans son sillage, les témoignages de femmes victimes de violences sexistes et sexuelles déferlent massivement et tous les milieux sont touchés. Tous ou presque... Le monde politique a en effet tardé à réagir. Pourtant, plusieurs scandales auraient pu attirer l'attention bien avant, notamment après les affaires DSK et Denis Baupin. En 2016, un groupe de collaboratrices parlementaires lance le site « Chair collaboratrice » en vue de révéler le sexisme décomplexé dans les milieux politiques sans pour autant réussir à se faire entendre au sein d'un univers encore extrêmement masculin. Puis, le 15 novembre 2021, 285 femmes issues de milieux politiques et universitaires signent une tribune dans le Journal *Le Monde*, dans laquelle elles exhortent les partis politiques à écarter les auteurs de violences sexuelles et sexistes. « Une fois de plus et à la veille d'élections cruciales pour notre pays, nous exhortons les appareils politiques à écouter les victimes et à faire œuvre de prévention. [...] Le monde politique doit assumer ses responsabilités, écarter les auteurs de violences sexuelles et sexistes de ses rangs et faire preuve d'exemplarité dans les désignations. »

Dans la foulée, les premières signataires de cette tribune, Alice

Coffin, Madeline da Silva, Hélène Goutany, Fiona Texeira et Mathilde Viot, mettent en place l'Observatoire des violences sexistes et sexuelles en politique (OVSSP), dont l'objectif est de fournir des données sur la réalité de ces violences, de démontrer les lacunes de la loi ou les négligences dans son application.

Réseaux sociaux, podcast, soirée...

Très présent sur les réseaux sociaux, l'Observatoire a également profité des campagnes électorales de 2022 pour occuper le terrain médiatique et faire entendre ses constats et revendications. Parmi les moyens mis en œuvre, le podcast en huit épisodes intitulés « Y a pas mort d'homme », alterne entre les récits des témoins et ceux des victimes. Il permet de découvrir les multiples facettes du sexisme dans le monde politique. De plus, une soirée a été organisée par l'Observatoire, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes, intitulée « Ça va bien se passer », en référence à la phrase prononcée à plusieurs reprises par le ministre Gérald Darmanin lors d'un entretien télévisé menée par la journaliste Apolline de Malherbe. Au cours de cet événement, les

initiatrices de l'Observatoire et leurs invitées ont « récompensé » les hommes politiques « qui ont su faire œuvre d'imagination et de créativité pour pouvoir s'en sortir, aider les autres et rétablir de toutes leurs forces l'image de leur virilité que l'on cherche injustement à écorner ».

Convaincues que l'humour est un outil trop souvent détenu uniquement par les hommes et dont les femmes doivent se saisir, les organisatrices avaient imaginé des prix comme le prix « du parrain », remporté ex-aequo par Emmanuel Macron et Jean-Luc Mélenchon ; le prix « Petit ange parti trop tôt » décerné en duo à Damien Abad et Benoît Simian ou encore le prix « J'accuse - interprétation masculine » avec pour vainqueurs Julien Bayou et Adrien Quatennens. Animée par l'élue écologiste belge Sihame Haddioui et l'adjointe à la maire de Paris, Audrey Pulvar, l'événement peut être visionné sur le site de l'Observatoire.

Le combat est loin d'être gagné, mais l'Observatoire est un premier pas pour sensibiliser l'opinion publique et les appareils politiques et in fine promouvoir la place des femmes dans la vie publique.

Anne Henry Werner, Allemagne



Rencontre avec

Le Président de l'association **Entraide Floridienne** Frédéric Bernerd

Vous êtes l'un des membres fondateurs et l'actuel président de l'association « Entraide Floridienne » qui s'est donnée pour mission d'apporter de l'aide à des Français résidant en Floride et se retrouvant dans une situation très difficile. Pourquoi cette association ? et quels obstacles avez-vous rencontré ?

Le besoin se faisait sentir depuis longtemps de créer une association d'aide à nos compatriotes, notamment pour aider les femmes victimes de violences conjugales, en grande précarité ou en situation de détresse suite à une séparation. Mais, nous ne trouvions pas d'interlocuteurs adéquats. C'est finalement grâce à la volonté et à l'impulsion du Consul général alors en poste - très sensibilisé à ces problématiques et constatant que le budget d'aide sociale alloué au consulat ne suffisait pas à couvrir les besoins - que l'association Entraide Floridienne est née en juin 2020, en pleine crise sanitaire. Cette association de droit local a rapidement obtenu le statut d'association caritative et d'OLEs (Organisme local d'entraide et de solidarité). Activement soutenue par la section locale de Français du Monde, elle regroupe des membres de différentes associations françaises, et est encouragée par les élus des Français de l'étranger et par nos consuls honoraires. C'est un bel exemple de solidarité de la communauté française de Floride.

Ensuite, le principal obstacle rencontré a été que nous ne trouvions pas, parmi les OLES existantes, de modèles correspondant au profil dont nous avions besoin. Nous avons donc dû beaucoup innover.

Quels sont aujourd'hui vos principaux domaines d'intervention ?

Nous avons d'emblée identifié quatre priorités : l'assistance dans des cas de violences conjugales ou familiales, l'orientation vers des solutions médicales financièrement accessibles, l'assistance dans des démarches administratives France/États-Unis et l'accès à des aides ponctuelles. C'est évidemment la pratique quotidienne, au cours des deux dernières années, qui nous a permis de mieux cerner les besoins réels et nos capacités d'intervention. Ainsi, un volet « Retraite » est venu s'ajouter cette année afin de répondre aux nombreuses difficultés rencontrées par nos compatriotes dans ce domaine. Ces questions sont traitées par un jeune retraité qui a mis plus de deux ans à obtenir sa pension française et connaît donc bien le sujet.

Quels sont vos principaux bénéficiaires ?

90% de nos bénéficiaires sont des femmes isolées, souvent mères, et dans de nombreux cas, victimes de violences intrafamiliales et conjugales. Nous intervenons entre le moment où ces personnes font une demande d'allocation de solidarité (versée par le Consulat sur décision du CCPAS) et le moment où cette aide est versée. Nous sommes également amenés à aider des personnes en situation irrégulière aux États-Unis qui n'ont le droit à aucune aide publique, notamment les personnes âgées sans ressources ou encore certaines familles traversant une situation difficile. Pour finir, nous finançons parfois un retour définitif en France. L'association présente l'avantage de pouvoir débloquent des aides beaucoup plus rapidement que le Consulat de France.

Comment vous financez-vous ?

Depuis notre création, nous avons pu, notamment durant la période COVID, bénéficier de subventions du gouvernement français d'environ 18.000 €. Nous sommes tous parfaitement conscients que les aides ne seront pas toujours aussi généreuses et nous multiplions les initiatives pour acquérir une certaine autonomie financière. Toutefois, la compétition est rude et les questions liées au financement demeurent l'une de nos préoccupations majeures.

Comment faites-vous face à des événements inattendus, tels que le récent ouragan qui a touché la Floride ?

Le passage de l'ouragan Ian nous a permis de constater que la Floride était bien préparée et réactive. Le Consulat avait mis en place une cellule de crise et la solidarité locale a très bien fonctionné. Nous avons dû intervenir dans quelques cas : achat d'un lave-linge, d'un chauffe-eau, des aides financières de transition ou tout simplement un soutien psychologique. Être simplement écouté est parfois suffisant mais indispensable dans de telles situations.

Quel type de soutien souhaiteriez-vous pour mieux réaliser votre mission ?

Nous bénéficions d'un très fort soutien local et consulaire, ainsi que de la majeure partie du tissu associatif local, mais nous devons améliorer notre communication. Nous sommes également inquiets quant aux critères pour obtenir des subventions. On demande aux OLES de tout dépenser or, il est important pour nous de conserver un fonds de réserve. Nous espérons être soutenus dans cette réflexion.

Propos recueillis par **Anne Henry Werner**, Allemagne

Résolution 1325

Quelles avancées pour la place des femmes sur la scène internationale ?

Le 31 octobre 2000, la résolution 1325 a été adoptée à l'unanimité par le Conseil de sécurité et les États membres des Nations unies. C'est un texte international sans précédent consacré aux impacts spécifiques et disproportionnés des conflits armés sur les femmes et les filles. Cette résolution s'inscrit dans un contexte international bien particulier marqué par la violence des guerres, en ex-Yougoslavie, au Rwanda, en Sierra Leone, au Libéria, au Népal ou encore en Afghanistan, où les soldats et les civils ont été les auteurs de crimes de guerre et de violences sexistes et sexuelles. Après une vingtaine d'années, son application concrète est en demi-teinte et des limites apparaissent.

Pourquoi prendre le genre en compte dans les conflits ?

Cette résolution insiste pour la première fois sur la dimension du genre dans les guerres et la sécurité internationale, à savoir les expériences propres aux femmes et aux filles de la guerre, l'importance de garantir leur protection, mais aussi leur participation dans les processus de négociation et de maintien de la paix. Cette approche ouvre de nouvelles perspectives et incite à une prise de conscience sur le fonctionnement de secteurs qui incarnent le pouvoir patriarcal comme la diplomatie, les relations internationales et la défense ou encore l'armée. Le sujet des violences sexuelles contre les femmes et les filles en temps de guerre est également pris en compte dans la résolution. Les belligérants d'un conflit doivent s'engager à prendre des mesures spéciales pour protéger les femmes et les filles

contre ces violences et surtout mettre fin à l'impunité, en poursuivant les responsables de violences sexuelles.

Femmes actrices de la paix et de la sécurité

Alors qu'elles sont habituellement considérées comme des victimes et vulnérables, la représentation des femmes comme actrices de la paix et de la sécurité nationale et internationale est un autre élément de cette résolution. Il a été démontré que la participation active des femmes aux négociations officielles de paix permettait souvent la conclusion d'accords durables. C'est pourquoi, adopter une approche qui prend en compte l'impact des conflits armés sur les femmes et sur les filles - tout en garantissant leur protection et leur pleine participation aux processus de paix - contribue de manière significative au maintien et à la promotion de la paix et de la sécurité internationale.

Des avancées très lentes

Depuis 2000, neuf autres résolutions en lien avec l'agenda « Femmes, Paix et Sécurité » ont été adoptées par les Nations unies dont les dernières en 2019. Elles reconnaissent que les violences sexuelles dans les conflits s'inscrivent dans un continuum de violences systémiques contre les femmes et les filles. Les programmes de l'ONU ont alors développé une approche fondée sur le genre. Et, dès 2010, des plans nationaux ont été adoptés par de nombreux États pour mettre en œuvre la résolution 1325. Toutefois, les nombreux scandales concernant les violences sexuelles commises par des Casques bleus ont

Institut du Genre en Géopolitique (IGG)

Que faire ?

- **Renforcer** les mécanismes d'évaluation de l'application de la résolution.
- **Repenser** la place et le rôle des femmes dans les conflits et les processus de paix et se défaire d'une vision binaire qui réduit les femmes à des victimes ou des personnes pacifiques, et naturellement portées vers la réconciliation, ce qui a pour conséquence de les déposséder de leur rôle d'actrices.
- **Revoir** l'emploi du terme « Femmes » dans les résolutions qui forment l'agenda « Femmes, Paix et Sécurité » considérées comme un groupe homogène partageant des expériences et des besoins similaires.
- **Adopter** une approche intersectionnelle plus sensible aux contextes culturels, religieux, ethniques et économiques sans oublier les femmes de la communauté LGBTQI+.
- **Agir** avec les femmes leaders et les ONGs locales pour proposer des solutions concrètes au contexte de la région et adaptées à la situation.
- **S'attaquer** au patriarcat et aux normes sociales qui l'engendrent, car le cycle de la violence des hommes sur les femmes se poursuit après les conflits si la norme reste en faveur de l'impunité des auteurs des violences sexuelles.

Observations

D'après le **Council on Foreign Relations**, sur près de 2.000 accords de paix conclus entre 1990 et 2019, seuls 20 % mentionnent les femmes, les filles ou le genre. Concernant la participation des femmes aux forces de maintien de la paix, on note en 2017 une augmentation de 4% de femmes Casques bleus et 10 % de femmes dans les forces de police de l'ONU, bien en-deçà des objectifs fixés à 15 et 20%. Entre 1992 et 2019, 13% des responsables de négociation étaient des femmes et 6% pour la médiation. En 2019, certains États réfractaires - Russie et États-Unis de Donald Trump - ont brandi leur veto à une mention contenue dans la résolution 2467, visant à protéger les femmes victimes de viols et de violences sexuelles en temps de guerre et à leur apporter les services de santé qu'elles méritent.

Musée Carnavalet **Une exposition aux regards féministes**



Le musée de l'Histoire de Paris Carnavalet présente jusqu'au 29 janvier 2023, l'exposition **Parisiennes Citoyennes ! Engagements pour l'émancipation des femmes. Un parcours chronologique qui débute avec la Révolution française en 1789 et qui s'achève en l'an 2000 avec la loi dite « sur la parité » dans la sphère politique.** Catherine Tambrun, attachée de conservation et Juliette Tanré-Szewczyk, conservatrice du patrimoine nous décrivent l'exposition et ses coulisses et nous livrent leur regard.

Comment l'exposition s'est-elle construite ? Pourquoi avoir choisi cette période ? Quelles difficultés avez-vous rencontrées ?

Juliette Tanré-Szewczyk : Pour réaliser une exposition, il faut pouvoir s'appuyer sur des documents qui existent et qui ont été conservés. L'une des difficultés de ce projet a été l'absence ou le manque de diversité des sources. D'autre part, certains moments de l'histoire extrêmement importants n'ont laissé aucune trace visuelle. C'est une histoire méconnue, sous-estimée et invisibilisée. Ensuite, nous avons tendance à nous tourner systématiquement vers l'histoire nationale, alors que dans ce cadre, il fallait la ramener à un ancrage parisien. Enfin, nous avons imaginé d'aborder ce thème uniquement sous l'angle de la citoyenneté. Au fur et à mesure, nous nous sommes aperçues que citoyenneté et émancipation au sens large (éducation, droit au travail, disposer librement de son corps) s'imbriquaient. C'est pourquoi, un parcours chronologique allant de 1789 - première revendication du terme « citoyenne » par les femmes - à 2000 - loi sur la parité - s'est réellement imposé.

Catherine Tambrun : Alors que nous imaginions une chronologie affichée au mur, Christine Bard, Commissaire

invitée et grande spécialiste de cette période, nous a alertées sur le fait que c'était une mauvaise idée ! Sur un sujet comme le divorce, des lois ont été promulguées, puis supprimées avant d'être finalement rétablies. Ces législations, perçues comme des repères chronologiques naturels, ne rythmaient pas convenablement cette exposition. Le chronothématique s'est alors imposé. Autre exemple, la prostitution : considérée d'abord sous l'angle de l'esclavage pendant la Commune, puis des maisons closes en 1945, et de nouveau mentionnée en 1975 pendant la grève des prostituées. Aussi, nous voulions une exposition joyeuse. Cela représentait un grand défi car il s'agit de retracer l'histoire de femmes guillotonnées, exilées, harcelées. Une histoire pas toujours simple et ça fonctionne, car il y a des visiteurs qui rient.

Au regard de l'actualité, on ne peut s'empêcher de faire des liens...

CT : Il y a des choses qui s'imposent naturellement. Évidemment, nous pouvons faire des comparaisons mais c'est très difficile d'être dans une comparaison stricte. Il y a en effet cette impression selon laquelle des avancées importantes en faveur des femmes sont réalisées avant de régresser à nouveau. Nous le savons. Et nous nous



Aller plus loin...

Une visite commentée par les commissaires d'exposition, Christine Bard, Catherine Tambrun et Juliette Tanré-Szewczyk, partagent leurs regards sur une sélection d'œuvres et les réflexions qui ont guidé leurs choix dans le podcat Femmes battantes. Les podcasts sont téléchargeables gratuitement sur Play store et Apple store.

rendons compte à quel point ça peut être fragile, notamment en période de guerre. Ce qui ressort, ce sont les mécanismes. L'aspect économique est souvent un critère pour supprimer certaines avancées.

En travaillant sur cette exposition, quels enseignements avez-vous tirés ?

CT : D'abord dans la rédaction des cartels où nous avons dû faire attention au discours et éviter de citer "fille de Monsieur" ou "femme de Monsieur". Il y a aussi des figures qui ont attiré notre attention. C'est notamment le cas de Janine Alexandre-Debray, femme résistante, entrée en politique. Elle a entamé une grève de la faim en 1977, car suppléante d'un Député décédé pendant son mandat, on lui préféra finalement un homme à l'élection suivante. Ce que j'ai appris de cette exposition : c'est que la parité est fondamentale. Avant 1995, on parlait de quotas, puis de parité. Tout à coup, notre façon de penser évolue. La parité, c'est l'égalité. Ce n'est pas une lutte de femmes dans la rue mais de femmes politiques qui a abouti à faire changer notre vision du monde pour l'ensemble de la société.

Votre musée se concentre sur l'histoire de Paris. Quelle influence la ville et les Parisiennes engagées exercent-elles sur le plan international ?

JTS : En effet, Paris joue un rôle particulier à des moments clés de son histoire. C'est une capitale internationale, culturelle, incontournable, un lieu d'attractivité pour les artistes du monde entier dès la fin du 19ème siècle. Le fait d'être une grande ville permet également de se distancier parfois des convenances. Pendant l'entre-deux-guerres, par exemple, Paris va attirer des femmes artistes lesbiennes et des hommes homosexuels qui y trouvent une liberté, car l'homosexualité n'y est pas réprimée.

CT : Les Parisiennes ne sont pas des femmes qui luttent seules. Elles organisent des colloques, des réunions. Elles sont polyglottes. Parfois, elles sont aussi un peu colonialistes. Mais elles se sentent femmes du monde et sont en lien avec d'autres mouvements. Elles vont chercher des idées. Elles sont des modèles et n'ont peur de rien.

Propos recueillis par **Stéphane Arnoux** et **Vanessa G. Hausteine**



Exposition du 28.09.2022 au 29.01.2023

Commissariat général

Valérie Guillaume, conservatrice générale du patrimoine, directrice du musée Carnavalet - Histoire de Paris

Commissariat scientifique extérieur

Christine Bard, professeure d'histoire contemporaine à l'Université d'Angers (UMR TEMOS), membre de l'Institut universitaire de France

Commissariat scientifique au musée Carnavalet - Histoire de Paris :

Catherine Tambrun, attachée de conservation au département Photographies et Images numériques
Juliette Tanré-Szewczyk, conservatrice du patrimoine, responsable du département des sculptures et du patrimoine architectural et urbain.

Une femme à Berlin

20 avril - 22 juin 1945

Il s'agit d'un témoignage autobiographique d'une jeune allemande à la fin de la seconde guerre mondiale. Sous la forme d'un journal allant du 20 avril au 22 juin 1945, elle relate la chute du Troisième Reich et la prise de Berlin par les soldats russes qui commettent des meurtres, des exactions et de nombreux viols de guerre massifs.

Ce livre est un témoignage saisissant. Nous sommes à Berlin le 20 avril 1945. La narratrice qui se décrit comme « une blondinette pâlotte, toujours vêtue d'un manteau d'hiver sauvé par hasard ; employée d'une maison d'édition qui a fermé ses portes [...] est licenciée jusqu'à nouvel ordre ». Elle commence alors à tenir son journal intime qu'elle rédige jusqu'au 22 juin 1945. Deux longs mois d'une vie, une vie de peur, de faim et de promiscuité avec l'occupant russe qui vient de libérer Berlin du nazisme.

Le 20 avril, lorsqu'elle débute ses écrits, c'est le printemps à Berlin. La guerre déferle toujours sur la ville. Les Russes dont on ne prononce pas le nom approchent à grands pas. La faim, une faim animale, tord les estomacs. Plus de presse, plus de radio... juste la peur, alimentée par la vox populi, par les rumeurs. Plus d'électricité, une alimentation en gaz et en eau irrégulière, la nuit, les bombes, la cave et la mort omniprésente. L'écho des tirs qui se rapprochent, la déflagration des canons, un bruit assourdissant. « Seul survit l'instinct de survie ». L'apocalypse !

Le 27 avril, les Russes sont entrés dans la ville et une nouvelle vie avec l'occupant se met en place. Les femmes vivent dans la terreur et cachent les plus jeunes d'entre elles des soldats russes qui prennent sans demander ce qu'ils considèrent comme leur dû. Les femmes semblent plus en sécurité dans les étages car les soldats russes, des paysans pour la plupart, n'aiment pas monter les escaliers. La narratrice, qui parle un peu

russe, parvient à créer un lien tenu avec les occupants. Une forme de troc s'organise. Nourriture contre viol auquel les femmes ne peuvent pas échapper. La narratrice finit par choisir ses bourreaux, de façon déterminée, des officiers dont elle attend un peu moins de violence. Le viol est une expérience collective et les femmes s'entraident. La vie s'organise dans une normalité surréaliste.

Et puis, courant mai, les soldats russes repartent. Le dernier groupe allemand de résistance a été démantelé. Quelques hommes, allemands, refont peu à peu surface. Le retour est difficile : « Nous devons veiller à la fermer, à faire croire que nous avons été épargnées, justement nous. Sinon il se pourrait qu'aucun homme ne veuille nous toucher ». Certains hommes se doutaient bien que la survie de leur femme avait été obtenue par la contrainte, le viol. Mais ils se taisaient. Des histoires horribles circulent, de viols, de meurtres, de dénonciation, colportées par les femmes.

Les travaux de déblaiement s'organisent, c'est l'époque des « Trümmerfrauen ». Les banques, l'administration commencent à rouvrir sous le contrôle des vainqueurs. Un service spécial à l'hôpital vient d'être créé pour accueillir les femmes violées qui risquent maladies vénériennes et grossesse. Les femmes sont réquisitionnées pour travailler en usine. Récolter tous les objets métalliques, travail à la buanderie, harassant sous l'œil attentif des Russes qui n'ont pas tous renoncé à violer.

Une épidémie de typhus se propage et toute la ville pue. Mais les tramways recommencent à circuler, des cinémas rouvrent et la faim rôde toujours...

Le samedi 5 juin 1945, Gerd, le compagnon de la narratrice est de retour. Les retrouvailles sont difficiles, l'incompréhension totale ! « Si j'étais en verve et me mettais à parler de tout ce qui nous était arrivé d'impensable ces dernières semaines, cela finirait inmanquablement par une dispute. Vous êtes devenues aussi impudiques que des chiennes, toutes autant que vous êtes dans cette maison. Vous ne vous en rendez donc pas compte ?

Et il affichait un air de dégoût : c'est épouvantable d'avoir à vous fréquenter. Vous avez perdu le sens des normes et des convenances ». Gerd est reparti... Le livre fut publié une première fois en 1954 mais trop tôt sans doute pour le public allemand qui pensait encore ses plaies. Il fut réédité en 2003 où il fut salué par les critiques. Le temps avait passé !

Claudine Lepage

Une femme à Berlin

Journal
20 avril - 22 juin 1945



Mathieu Fouché psychologue, représentant de l'EPP, École des Psychologues de Paris au Vietnam, Claire Gaillard psychologue en charge de la cellule Psychologique Jeunesse de HCMV et Jaime Peypoch, Président de la section Français du monde - ADFE Vietnam.

Vie associative

Les bénévoles de Français du monde - ADFE se mobilisent régulièrement pour défendre des causes chères aux valeurs historiques de l'association, présente dans une centaine de pays à travers ses sections locales.



Vietnam Cellule d'Écoute Psychologique Jeunesse à Hô Chi Minh-Ville

Après plus d'un an de travail avec l'École des Psychologues Praticiens de Paris, le projet de la section Français du monde - ADFE Vietnam a pris forme, en mars 2022, avec l'ouverture de la première Cellule d'Écoute Psychologique Jeunesse destinée aux jeunes, aux élèves et aux personnels de la communauté scolaire française de Hô Chi Minh-Ville.

Claire Gaillard, psychologue française en charge de la Cellule, qui a été recrutée jusqu'en juin 2023 dans le cadre d'une convention France Volontaires avec notre section, intervient dans les écoles partenaires de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) et assure une permanence gratuite tous les samedis, à destination des 1.800 élèves du réseau.

Après avoir mis en place de cette cellule et assuré son financement à hauteur de 19.000 euros, notre section travaille en lien avec les établissements scolaires et les Associations de Parents d'élèves (APE) en vue d'assurer la continuité et la pérennisation de ce service en faveur des enfants de notre communauté.

Son impact positif est aujourd'hui reconnu par tous. C'est le résultat d'un travail collectif entre la section, l'APE, la Direction d'Établissement et de l'investissement sans failles des acteurs du projet pour nos enfants.

Jaime Peypoch

Président Français du monde - ADFE Vietnam

Ça bouge à Francfort pour un monde plus durable !

Grâce à l'engagement de ses membres, la section de Francfort a participé cette année à plusieurs actions en faveur du Climat. De la « Fresque du Climat », qui a eu lieu le printemps dernier et qui a réuni une vingtaine de participants, à la grève pour le climat qui s'est déroulée en septembre à l'appel du Collectif #friday4future, la section allemande souhaite montrer son implication en faveur d'un monde plus soutenable. Cet engagement se poursuivra en 2023, avec, entre autres, l'organisation de nouvelles soirées « Fresque

du climat », ainsi que des collaborations avec des organisations encourageant un mode de vie et des comportements plus durables, comme par exemple la « Free Software Foundation Europe e.V », antenne francfortoise de l'association à but non lucratif dont le but est d'encourager les utilisateurs à mieux gérer leur vie numérique, comme, entre autres, de prolonger la vie de leurs smartphones, tablettes ou laptops.

Yasmine Haun

Vice-présidente Français du monde - ADFE
Hessen (francfort-sur-le-Main)



Sur la banderole :
« Français du monde - ADFE pour le climat. Nous agissons pour un virage socio-écologique ! »



Désinformation

l'arme silencieuse des régimes autoritaires

La désinformation, outil-clef de la guerre hybride, met en péril les acquis sociétaux, l'orientation géopolitique et l'unité des démocraties au profit de projets politiques autoritaires et ultra-conservateurs.

Derrière le nom fourre-tout de « guerre hybride » se cache un concept pris très au sérieux par les gouvernements et les états-majors du monde entier. Contrairement à la guerre dite conventionnelle, dont le centre de gravité est l'armée, la guerre hybride touche l'ensemble des secteurs de la société : politique, économique, juridique, culturelle et investit de nouveaux terrains de confrontation : espace, cyber et communication. Si la propagande de guerre a toujours existé, l'arrivée dans les années 2000 des réseaux sociaux a créé un flot d'information incontrôlé, dont certains États manient très bien la viralité, pour manipuler l'opinion publique grâce à des dizaines de milliers de faux Twitter et Facebook. La guerre hybride est devenue une arme redoutable des États autoritaires, en particulier de la Russie, qui intègre ce concept à sa stratégie militaire dès 2013 à travers la doctrine Guerassimov. Le chef d'État-major de la Russie écrit : « Les règles de la guerre ont changé (...) Des moyens non militaires peuvent se révéler plus efficaces que le recours à la force et servir des objectifs stratégiques. »

D'un côté, les démocraties occidentales découvrent tout juste l'ampleur de la guerre hybride : manipulations de l'opinion, soutien aux partis anti-européens et anti-atlantistes, déformation historique et culturelle, cyber-attaques et campagnes de désinformation politique et économique sur les réseaux sociaux et les médias. De l'autre, les régimes autoritaires - à l'instar de la Russie - justifient leurs actions en invoquant la menace d'ennemis divers et variés, à savoir l'OTAN ou le Gouvernement ukrainien mais également l'Union européenne, la crise des réfugiés, etc. Pour les gou-

vernants russes, n'importe quelle rhétorique extravagante est bonne à développer (menace néo-nazie, génocide des populations russophones, croisade contre le satanisme) tant qu'elle dissout le fait principal : la Russie a envahi militairement l'Ukraine avec pour objectif son expansion territoriale.

Une violence qui se traduit en actes

Il y a une véritable proximité idéologique entre le parti ultra-conservateur, xénophobe et homophobe de Vladimir Poutine, « Russie Unie » et les partis d'extrême droite européens et américains. Par ailleurs, le rejet de l'hégémonie américaine et la nostalgie de l'Union soviétique valent à la Fédération de Russie une sympathie importante au sein de l'extrême-gauche européenne. Ces mouvements servent ainsi de relais aux ingérences étrangères en les confortant dans leurs positions les plus radicales : europhobie, antiaméricanisme, voire haine des migrants, intolérance envers le LGBTQ+ et les femmes. Depuis le début de la guerre en Ukraine, cette violence en ligne se traduit désormais en actes : pil-

lages, meurtres de masse, tortures et viols. Afin d'entretenir le doute, la Russie nie l'évidence et va même jusqu'à accuser l'Ukraine de mettre en scène ces atrocités. La culture de la violence et de la domination sexuelle au sein des écoles, universités, armées et prisons russes n'est pourtant un secret pour personne. Il n'est donc pas surprenant que la Fédération de Russie - qui reste l'une des premières puissances militaires au monde - utilise le

“

L'ampleur de la guerre hybride est omniprésente sur les réseaux sociaux



Affiche de propagande russe : défilé de jeunes en uniformes de la Youarmia « mouvement de jeunesse militaro-politique russe » à l'occasion des célébrations du 9 mai dans les rues de Donetsk (Ukraine, zone-occupée).
Crédit photo : Olivier Baumard - 18.07.2021

viol comme arme de guerre et n'hésite pas à lancer des appels au meurtre et au viol d'ukrainiennes. Cette stratégie de la terreur, diffusée en masse sur les réseaux sociaux, a pour objectif de briser la population et d'humilier une nation, mais elle sert aussi d'avertissement aux adversaires de la Russie.

La guerre hybride est aujourd'hui bien présente sur les réseaux sociaux. Elle tend à diviser nos sociétés occidentales et compromettre le dialogue avec les pays du Sud (Mali, Burkina Faso, Afrique du Sud etc.). Les autorités publiques commencent seulement à prendre la mesure de l'ampleur de ce phénomène et

cherchent à sécuriser les infrastructures les plus sensibles, tout en reprenant l'avantage dans la bataille de la communication, avec notamment la création d'une Agence nationale de lutte contre les manipulations de l'information en provenance de l'étranger. Son objectif est d'identifier les ingérences étrangères et les révéler avant qu'elles ne deviennent virales. Néanmoins, certaines plateformes font marche arrière dans la lutte contre la désinformation, à l'instar de Twitter qui débloquent les comptes suspendus pour promotion de la violence ou dissémination de fausses informations.

Olivier Baumard, Bruxelles

Mécanismes de désinformation

S'articule sur trois axes : la rédaction de fausses informations ciblées à caractère émotionnel, une ligne éditoriale favorable à un projet politique et l'amplification du message par des « fermes à trolls ». Ce procédé permet de simuler un buzz autour d'un contenu que les algorithmes des réseaux sociaux mettront en avant comme des opinions populaires auprès des utilisateurs. En parallèle, les mêmes « trolls » procéderont à des centaines de copier-coller de commentaires provocateurs, insultants ou haineux sous les pages d'articles authentiques afin de décrédibiliser le média, ses journalistes et au final l'information ou ses analyses. La rhétorique portée par les campagnes de désinformation vise les audiences les plus sensibles et dont la réaction pourrait aller jusqu'à déstabiliser les États ciblés : extrême-droite, extrême-gauche, indépendantistes régionaux, minorités religieuses ou ethniques... Ces campagnes sont encore plus violentes lorsqu'elles visent des femmes publiques, élues ou journalistes, exposées aux commentaires haineux ou à des menaces de mort et de viols en message privé.

DEEP FAKE

Contraction de l'anglais deep learning (apprentissage profond) et fake (feint, truqué), c'est l'usage de l'intelligence artificielle (IA) pour créer des vidéos truquées qui superposent l'image d'une personne sur celle de quelqu'un d'autre.

Je ne crois que ce que je vois.... notre cerveau est conditionné pour croire ce que nous voyons. Mais rien de plus simple aujourd'hui que de créer des « faux », de manipuler des vidéos pour donner l'impression qu'une personne commet certains actes ou prononce certaines paroles.

Utilisée depuis longtemps pour réinsérer les visages des acteurs à la place de leur doublure dans des cascades, la technique nécessitait des moyens importants.

Mais aujourd'hui, les logiciels de manipulation de visages sont gratuits sur Internet. Partant de photos réelles mais légèrement modifiées de la personne que l'on veut insérer dans la vidéo, le logiciel apprend à les corriger pour les faire ressembler à la personne réelle sans distorsion. Lorsque l'algorithme se voit ensuite proposer des images d'une autre personne, il considère qu'il s'agit aussi de simples distorsions de la première et s'efforce de les corriger. On peut aller plus loin et créer des trucages vidéo bluffants, grâce aux « réseaux antagonistes génératifs » qui reposent sur des mécanismes simples d'intelligence artificielle. Un premier logiciel génère une copie du style d'une vidéo. Le second, un discriminateur, compare le

contenu produit à l'original et évalue sa cohérence. Un troisième analyse les changements visuels d'un point de vue spatial mais aussi temporel. Cette couche supplémentaire d'informations contribue à réduire les options pour conserver les meilleurs résultats possibles. Agissant sur chaque image de la vidéo (60 par seconde), 1500-1800 images (30 secondes de vidéo) trouvées sur internet avec des angles et situations différentes suffisent pour un faux parfait.

Faire déclarer la guerre nucléaire à Joe Biden ou se venger de sa petite copine en la présentant comme actrice porno deviennent ainsi des jeux d'enfant.

Manipuler l'information n'est pas nouveau (cf. César et sa guerre des Gaules), mais aujourd'hui un impact démultiplié de par la combinaison de facteurs technologiques (la possibilité de créer ces fausses vidéos indétectables et de les diffuser à la vitesse des réseaux sociaux) et sociologiques (la crise de confiance dans la parole publique et celle des médias, beaucoup accordant moins de foi aux paroles d'un scientifique ou politique présenté comme membre de l'établissement qu'aux dires d'inconnus sur leurs réseaux sociaux).

Catherine Smadja-Froguel, Royaume-Uni



Les causes sous-jacentes de la crise alimentaire mondiale

Alors que le monde est actuellement frappé par une série d'événements terriblement impactants pour son avenir - retour de la guerre en Europe, retombées sociales de la pandémie sanitaire, crise financière et inflation galopante ou encore pénurie de matières premières - une crise alimentaire touche notre humanité de plein fouet.

Par crise alimentaire, il faut entendre un état de fait à un moment donné où des communautés d'individus font face à de graves pénuries alimentaires ou à un accès limité à une alimentation saine. Selon le rapport annuel « L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde »¹, publié en 2022, 690 millions de personnes ne mangent pas à leur faim dans le monde. Deux milliards d'individus s'alimentent avec des produits de mauvaise qualité, en raison notamment de l'augmentation de la malbouffe, au coût bien plus abordable. Au-delà de ces statistiques, cette réalité nous oblige à repenser dans sa globalité nos moyens de produire et de consommer.

Lors de l'Assemblée générale des Nations unies, qui s'est tenue le 18 juillet dernier, le Secrétaire général de l'Organisation, António Guterres, a appelé la communauté internationale à prendre le sujet à bras-le-corps. Il faut, a-t-il dit, s'attaquer à la crise financière mondiale qui touche le monde depuis la pandémie de la COVID-19, tout en mettant en œuvre des plans d'aide ciblés pour protéger socialement les plus démunis, prévenir la famine et soutenir les petits exploitants agricoles qui subissent de plein fouet les retombées de cette crise sans précédent.

Tout cela crée une inégalité extrême entre une partie de la population mondiale qui est en mesure

de s'alimenter convenablement et une autre qui meurt toujours de faim au 21^{ème} siècle, alors que cela pourrait largement être évité. L'Asie est actuellement la région du monde la plus touchée par ce phénomène, avec 381 millions de personnes qui rencontrent des difficultés pour s'alimenter convenablement. Toutefois, selon un groupe d'experts de l'ONU sur la sécurité alimentaire, la planète produit suffisamment de denrées pour alimenter ses huit milliards d'habitants tout en assurant un surplus.

Une crise aux causes multiples

Plusieurs facteurs tant structurels que conjoncturels permettent d'expliquer cette crise. En mettant chaque fois plus en concurrence les travailleurs agricoles du monde entier, le libéralisme a montré ses limites. L'augmentation des délocalisations et le chômage de masse ont précarisé un peu plus des pans entiers de la population mondiale.

Par ailleurs, on estime à 135 millions le nombre d'individus directement impactés par la multiplication de conflits favorisant l'instabilité politique, la rupture des chaînes de distribution, l'arrêt des activités agricoles et la contrebande généralisée. Pour des pays comme l'Afghanistan, le Yémen, la République Démocratique du Congo, l'Éthiopie, le Nigéria, le Soudan du Sud, la Somalie, Haïti, la Syrie et ceux de la

région du Sahel, la situation risque, à court terme, d'être encore plus dramatique.

De plus, l'impact du changement climatique entraîne la raréfaction des ressources et la mise en difficulté des petites exploitations familiales. Par conséquent, la crise alimentaire gagne du terrain et entraîne d'importants flux migratoires.

À cela s'ajoute la guerre en Ukraine. Le pays, envahi par la Russie, se trouve désormais dans la quasi-incapacité d'exporter son blé, essentiel à la fabrication du nombre de denrées alimentaires de première nécessité. La crise est également sanitaire. Les impacts économiques et sociaux de la Covid-19 ont accru les inégalités dans les pays sous-développés ou en voie de développement.

Le temps presse !

Pour éviter de nouvelles famines meurtrières, il faut se saisir frontalement de ce problème en exigeant un encadrement plus strict des marchés et une lutte sans relâche contre les comportements spéculatifs qui amplifient les variations des prix. Il faut également prévenir les causes sous-jacentes au dérèglement climatique et en finir avec le modèle productiviste, quasiment hégémonique aujourd'hui dans le secteur agricole, pour privilégier des circuits plus courts.

Samy El Maloui,

Étudiant à l'Université américaine du Caire et à Sciences Po Paris

¹ FAO, le FIDA, l'OMS, le PAM et l'UNICEF (2022)

Libéralisation du marché de l'électricité

La libéralisation des marchés de l'énergie par la Commission européenne (CE), dans les années 1990, avait pour double objectif de mettre en concurrence les grands monopoles historiques, tout en réduisant les prix. Toutefois, cette mise en concurrence ne concerne pas le transport et la distribution de l'énergie qui nécessitent d'énormes investissements.

En fonction des choix politiques et des objectifs, le mix énergétique varie fortement d'un pays à l'autre. Il dépend principalement de l'accès au gaz ou au charbon, mais aussi du relief et du climat. Le seul élément commun est la difficulté de stocker l'électricité alors que la demande varie beaucoup. Il faut savoir que les Etats planifiaient ce mix de manière à maximiser le bénéfice social et la sécurité de la fourniture à prix abordable. Toutefois, sous l'impulsion libérale de la Commission européenne, ils ont alors confié la gestion du système à des acteurs privés. Ces derniers ont alors cherché à maximiser - de façon économique - le rendement des investissements pour leurs actionnaires, plutôt que le bénéfice social ou l'efficacité du système.

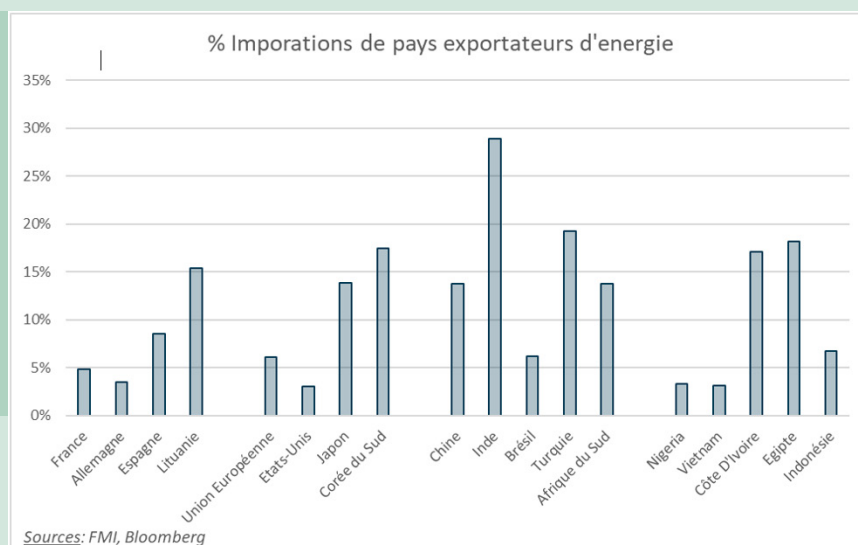
Comment sont déterminés les prix de l'électricité ?

Pour chaque heure, chaque producteur envoie ses offres en ordre de prix croissant, et les consommateurs en ordre de prix décroissant. La dernière unité requise pour couvrir la demande détermine le prix pour toutes les autres. Ceci doit inciter les producteurs à améliorer leur productivité car l'unité établissant le prix couvre leurs coûts, mais sans profit : leurs offres sont basées sur les coûts de production (combustible, CO₂, opération et maintenance), et c'est sur toute la durée de vie de leur centrale que leur investissement est récupéré. Or, les énergies renouvelables (subventionnées) et n'utilisant pas de combustible, ont un faible coût d'opération. Elles deviennent donc la priorité dans la courbe d'offre, réduisant le nombre d'heures où les centrales pilotables thermiques sont acceptées par le marché. Pour celles-ci, les coûts d'opération et de maintenance devront être amortis sur une production moindre, augmentant ainsi le coût unitaire du mégawattheure (MWh).

Guerre d'Ukraine et transition énergétique

La guerre en Ukraine et l'indépendance de certains pays européens au gaz russe a contraint les 27 à trouver de nouvelles sources d'approvisionnement. De plus, les problèmes liés au nucléaire français ont obligé les centrales thermiques à gaz à produire plus d'électricité et contraint le gouvernement à en importer davantage. Les pays voisins ont, eux-mêmes, eu recours au gaz et au charbon, les énergies renouvelables n'étant pas pilotables. Le prix moyen français du gaz

Or, malgré son manque de fiabilité, l'énergie renouvelable est une ressource indigène. L'investisseur devra créer une société sur place, employer du personnel local et payer des impôts, sans compter les contraintes d'achats locaux fréquemment imposées dans les contrats d'installation. En outre, la centrale ne pouvant être délocalisée, sa production restera sur place alors que le gaz ou le pétrole peuvent être exportés soit pour augmenter les gains, soit par chantage politique (cf. l'attitude actuellement de la Russie ou de l'Arabie Saoudite). Enfin, alors que l'endettement des Etats croît,



est donc passé de 16 €/MWh en 2016 à 100 en 2020 et 275€/MWh cette année. Incorporés au prix auquel les générateurs vendent leur électricité, ces coûts devraient atteindre 1800€/MWh d'ici 2023.

Pourquoi le choix des renouvelables ?

L'objectif du développement des renouvelables n'est pas qu'environnemental. L'Europe, pauvre en ressources énergétiques se voit contrainte d'importer de pays tiers, payant ainsi une sorte de taxe non productive.

cette « taxe » pèse lourd tandis que les citoyens réclament des investissements dans les services publics.

Quel futur pour l'énergie ?

Les règles du marché, mises en place à l'époque où les énergies renouvelables étaient marginales, ne sont plus adaptées : le marché électrique doit s'adapter au changement technologique pour que les opérateurs puissent récupérer leurs investissements, et les consommateurs doivent bénéficier de la réduction de coûts promises par les nouvelles technologies.

Marc-Frederic Lupianez
Économiste dans le secteur de l'énergie

COP27 : Justice climatique, et après ?

Comme tous les ans, sous l'égide de la COP, parties prenantes et décideurs mondiaux se sont retrouvés pendant deux semaines pour discuter du réchauffement climatique et de l'environnement. Cette année, elle s'est déroulée à Charm-el-Cheikh, en Égypte. Et comme tous les ans, les négociations ont été longues et difficiles, pour aboutir à un accord relativement décevant. Trop d'enjeux financiers, trop de politique et peu de volonté de changer l'ordre établi.

La COP27 qui s'est achevée en Égypte a laissé derrière elle un goût d'inachevé. L'objectif de réduire de 1,5 degré a été maintenu au forceps dans le texte final, mais semble de moins en moins crédible : les moyens ne sont pas au rendez-vous.

Pourtant, le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) en témoigne, le changement climatique s'aggrave et les réductions des émissions doivent être drastiques, même si cela ne suffira plus car il faut aussi absorber le surplus de gaz à effet de serre déjà dans l'atmosphère.

Que s'est-il passé en Égypte ?

Le point d'orgue de cette COP devait être la « justice climatique », afin de protéger les plus vulnérables - vivant la plupart du temps dans les pays pauvres - des dégâts engendrés par les émissions de gaz à effet de serre. Sur ce point, la COP s'est montrée plutôt positive, du moins symboliquement, car l'accord final retient la création d'un fonds spécial pour les pertes et dommages - à l'initiative de l'Union européenne, dans lequel l'UE et 12 pays membres devraient débloquent 360 millions de dollars - tandis que le fonds pour l'adaptation aux changements climatiques se voit renforcé.

Cependant, aucun engagement contraignant n'a été pris pour approvisionner ces fonds, qui nécessitent pourtant des centaines de milliards d'euros par an pour être efficaces. Sans contrainte, il est probable que les 500 milliards d'euros annuels qui seront nécessaires d'ici à 2050 ne soient jamais atteints, tout comme le Fonds vert pour le climat de Copenhague, engagement pris lors de la COP de Copenhague (2009) qui reste largement sous-financé. Enfin, aucune décision contraignante n'a été prise par les membres de la COP concernant les énergies fossiles.

Vincent Roué, Autriche

Une alliance verte au bout du monde

Emmenés par le directeur, Stéphane Cuisiniez, un Français installé en Terre de Feu depuis maintenant 20 ans, les bénévoles de « l'Alliance Française du bout du monde », à Ushuaïa en Argentine, ont entrepris la construction d'un nouveau bâtiment écologique.

Convaincu que les Alliances Françaises ont un rôle à jouer pour sensibiliser les communautés locales, contribuer à l'éducation écologiques et aux éco-gestes, promouvoir l'éco-citoyenneté et proposer des innovations écologiques, Stéphane Cuisiniez et son équipe de bénévoles ont entrepris de construire un bâtiment écoresponsable, qui garantit une quasi autosuffisance énergétique grâce à une construction dite « passive » : isolation optimale, ventilation double flux et matériaux innovants. « Nous espérons ainsi enthousias-

mer la communauté locale, inciter les pouvoirs publics à réduire leur empreinte écologique et contribuer à la réflexion sur la nécessité de changer nos pratiques quotidiennes (réduction de la consommation d'eau, d'électricité, de papier en intérieur ; et recyclage, tri des déchets, potager urbain et compost communautaire en extérieur. Notre futur espace va favoriser l'échange de savoirs et le transfert de connaissances sur l'environnement », explique Stéphane Cuisiniez.

Et d'ajouter, « le projet est déjà bien avancé puisque nous avons terminé, sur un terrain privilégié - dos à la Cordillère des Andes et vue sur la mer - les fondations et l'ossature. Nous abordons maintenant le revêtement thermique de haute résolution (façades et toitures) et les huisseries externes, pour lesquelles nous espérons trouver les fonds auprès d'organismes publics, d'entreprises, de mécènes et de particuliers, afin d'inaugurer très vite notre nouvelle Alliance Française, complètement éco-responsable ! »

Jérôme Guillot, Argentine

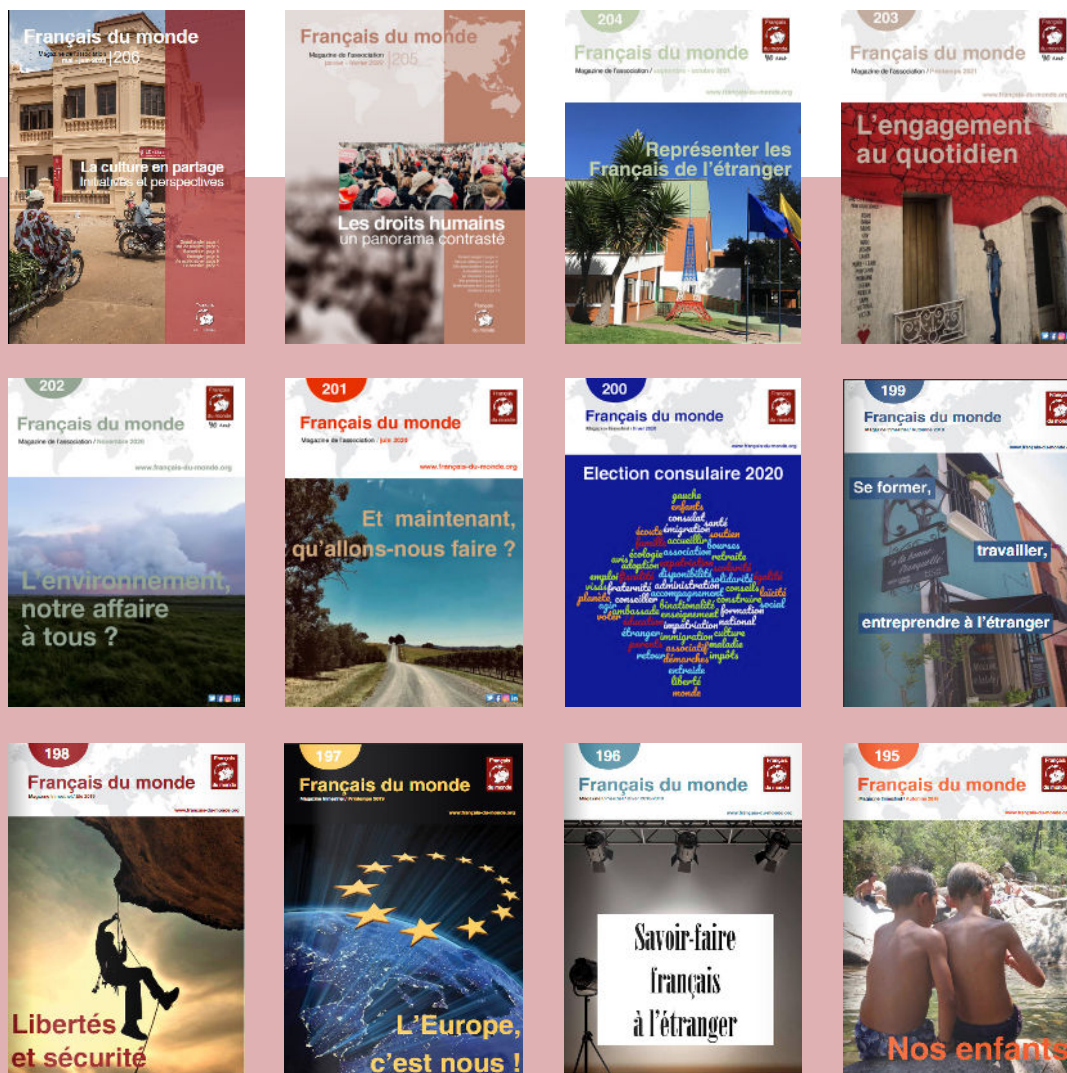
La construction

Le secteur consomme 40 % de l'énergie totale et contribue à près de 30 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Avec la croissance massive de la construction neuve dans les économies en transition et l'inefficacité du parc immobilier mondial, si rien n'est fait, les émissions de gaz à effet de serre des bâtiments vont plus que doubler dans les 20 prochaines années.

207.

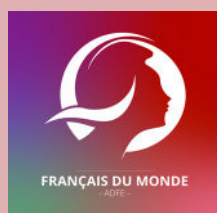
Dernières publications

Retrouvez gratuitement tous nos numéros sur
francais-du-monde.org/magazine



Rejoignez Français du monde - ADFE !

Pourquoi nous rejoindre ?



Pour faire partie d'un réseau local et mondial de citoyennes et citoyens français ;
 Pour être orienté et accompagné dans vos démarches auprès de l'administration française ;
 Pour participer à des activités tout au long de l'année ;
 Pour entretenir un contact privilégié avec les conseillères et conseillers des Français de l'étranger
 et les parlementaires des Français établis hors de France ;
 Pour participer aux réflexions concernant les politiques relatives à la vie
 des Françaises et Français de l'étranger ;
 Pour garder un lien avec la France, sa culture et sa langue ;
 Pour soutenir une association engagée, reconnue d'utilité publique...

Rendez-vous sur <https://francais-du-monde.org/adherer/>

Éduqué.e.s aujourd'hui, plus libres demain.

L'éducation, ce n'est pas uniquement savoir lire, écrire, compter... C'est aussi apprendre à penser librement et à se situer comme citoyen.ne dans son environnement, du « local » au monde.



Solidarité Laïque

BON DE SOUTIEN

(À retourner dans l'enveloppe-réponse jointe ou à Solidarité Laïque 22, rue Convent 75 013 Paris)

400000032

AVANTAGES FISCAUX

DON	➤ RÉDUCTION	➤ COÛT RÉEL
50 €	➤ 33 €	➤ 17 €

**66 %
DE DÉDUCTION
FISCALE**

Je récapitulé le reçu fiscal me permettant une déduction d'impôts de 66 %, soit les deux tiers de ce montant, mais donneant à l'association la possibilité d'agir 3 fois plus qu'il ne me coûte.

La Fondation Carasso est enregistrée depuis 1984 au 101 rue de la République à Paris 11. Elle est reconnue d'utilité publique par décret du 10 mai 1984. Elle est reconnue d'intérêt général par décret du 10 mai 1984. Elle est reconnue d'utilité publique par décret du 10 mai 1984. Elle est reconnue d'utilité publique par décret du 10 mai 1984.

Vous recevrez par courrier électronique les informations relatives à votre don. Vous pouvez également vous inscrire à la newsletter de Solidarité Laïque en remplissant le formulaire ci-dessous. Vos données personnelles ne seront pas communiquées à des tiers. Vous pouvez vous désinscrire à tout moment en cliquant sur le lien "Se désinscrire" dans le pied de page de notre newsletter.

☒ **OUI** j'aide Solidarité Laïque à développer ses programmes éducatifs en France et dans le monde. **Je fais un don de :**

☐ 20 €
 ☐ 50 €
 ☐ 100 €
 ☐ 200 €
 ☐ _____ €
 À ma convenance :

☐ Veuillez trouver ci-joint mon versement par chèque à l'ordre de Solidarité Laïque.

► Merci de m'envoyer à l'adresse ci-dessous le **reçu fiscal** me permettant de déduire de mes impôts **les deux tiers** de ce montant.

☐ Mme ☐ Mlle ☐ M.

NOM : _____ PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : [] [] [] [] [] [] VILLE : _____

☐ Je souhaite recevoir la newsletter Internet de Solidarité Laïque.

Courriel (Facultatif) : _____ Tél. : _____